



A vos agendas !



Rendez-vous aux marchés d'été chaque dimanche de 10h à 13h, jusqu'au 23 août, place Tevenn ar Reut.

Dimanche 9 août, animation par Danserien an Aberiou



Messe

ET BÉNÉDICTION DES BATEAUX

— au quai du Stellac'h à Saint-Pabu —

SAMEDI 15 AOÛT 2026 À 10H30



AHU, l'enfant manchot

18h
En français
avec un peu
de breton

JEUDI
D'ar yaou
13.08

Salle Roz Avel, SAINT-PABU
Réservation: arvrobagan.bzh










N° Licence 2-049389, 3-005023



ORGANISÉ PAR
AVEL VOR FOOTBALL

MOULES-FRITES 15 AOÛT SAINT-PABU



 **À PARTIR DE 11H**

 **CONCERT**

 **14 RUE DE L'ABER BENOIT
29830 SAINT-PABU**

 **POSSIBILITÉ D'EMPORTER**

MERCREDI 12 AOÛT : ECLIPSE SOLAIRE Une éclipse solaire à ne pas manquer... en toute sécurité

Le mercredi 12 août, en fin de journée, le ciel du Pays des Abers va s'assombrir : la Lune viendra masquer près de 96 % du disque solaire, juste avant le coucher du soleil (aux alentours de 20h15-20h20). Un spectacle rare - la dernière éclipse de cette ampleur observée en Bretagne remonte à 1999 !

Mais attention aux yeux ! Même très masqué, le soleil reste dangereux à regarder directement, ne serait-ce que quelques secondes. Des lunettes de soleil, aussi foncées soient-elles, ne protègent pas.

Pour observer le phénomène sans risque, munissez-vous de lunettes de protection conformes à la norme **ISO 12312-2:2015**, portant le marquage CE et une notice en français. La DGCCRF alerte sur la présence de modèles non conformes en vente actuellement : privilégiez opticiens, pharmacies ou associations d'astronomie reconnues plutôt que des offres douteuses en ligne ou en kiosque.

Et vous, où comptez-vous observer l'éclipse dans le Pays des Abers ?

Nous vous informons

Arrêté municipal n°2026-102 du 31 juillet 2026 Réglementant la circulation et le stationnement sur le quai du Stellac'h, rues du Stellac'h et de l'Aber Benoît lors de la journée du samedi 15 août 2026

En raison de la messe en plein air avec bénédiction des bateaux suivie d'un moules-frites, le samedi 15 août 2026 :

- Le stationnement de tout véhicule sera interdit sur le quai et sur la cale du Stellac'h le samedi 15 août 2026 de 8h à 14h.
- Le stationnement au sol des annexes est interdit sur le quai du Stellac'h du vendredi 14 août 2026 à 17h jusqu'au samedi 15 août 2026 à 14h. Les annexes devront être stockées dans les rangements prévus à cet effet ou être évacuées. Le stationnement des bateaux est interdit à quai, sur la cale et le long de cette dernière du vendredi 14 août 2026 à 17h jusqu'au samedi 15 août 2026 à 14h.
- La circulation et le stationnement de tout véhicule seront interdits entre le carrefour rue de l'Aber Benoît - rue du Stellac'h et le quai du Stellac'h le samedi 15 août 2026 de 8h à 14h.
- La circulation rue de l'Aber Benoît sera interdite dans le sens rue du Stellac'h - rue du Bourg le samedi 15 août 2026 de 10h à 17h, entre les rues de Landegarou et de Roc'h Wenn.
- Une déviation est prévue via les rues du Stellac'h, de Kertanguy, de Roc'h Wenn et du Bourg.
- Les véhicules pourront stationner sur l'aire de stationnement rue du Stellac'h.

Arrêté municipal n°2026-99 du 29 juillet 2026 Réglementation de la circulation 45 rue du bourg

La circulation sera alternée par feux tricolores au niveau du 45 rue du bourg à partir du 3 août, pour toute la durée des travaux de réparation de chambres télécom à réaliser (durée estimée à 20 jours)

Par arrêté municipal,

l'accès des chevaux et des chiens
est autorisé sur la plage de

Koulouarn



de 21h à 10h le lendemain matin
entre le 1^{er} juin et le 30 septembre 2026



L'animal doit être tenu en laisse
ou sous la surveillance immédiate
et effective de son maître.



La municipalité fait confiance à chacun pour son civisme,
pour la préservation de l'environnement, de la propreté
des plages, la qualité des eaux de baignade
et de conchyliculture.



Les propriétaires canins
veilleront à ramasser les déjections.

Merci à tous pour le respect de notre belle plage !

Chaque
geste compte

ALERTE SÉCHERESSE RENFORCÉE

• **Réduction** de tous
les prélèvements en eau
et interdiction
des activités impactant
les milieux aquatiques.

• **Restrictions renforcées**
d'arrosage, de remplissage
et de vidange des piscines,
de lavage de véhicules
et d'irrigation de cultures.

Risque d'incendie dans le Finistère : les mesures de prévention sont prolongées et adaptées : les restrictions restent en vigueur dans le Finistère. Les mesures temporaires de prévention des incendies et d'encadrement des activités à risque restent en vigueur.

Le Préfet du Finistère appelle chacun à la plus grande vigilance et au strict respect des restrictions en vigueur.

9 incendies sur 10 sont d'origine humaine. Chacun peut agir en adoptant les bons réflexes et en respectant les mesures de prévention.

La liste des mesures est consultable sur le site internet de la préfecture du Finistère <https://www.finistere.gouv.fr/Actualites/Fil-d-actu-dans-le-Finistere>

L'ESPACE JEUNES DE SAINT-PABU PREND VIE !

TON LIEU, TES IDÉES, TES ENVIES, TON ESPACE !

ICI, ON CRÉE NOS SOUVENIRS !

TU ES AU COLLÈGE ? TU AS ENVIE D'UN LIEU POUR TE RETROUVER, JOUER, DISCUTER ET PROPOSER TES IDÉES ? ALORS VIENS PARTICIPER À L'AVENTURE !

APRÈS LES JOURNÉES DE PRÉPARATION ET D'AMÉNAGEMENT, NOUS OUVRONS L'ESPACE JEUNES DE SAINT-PABU POUR TROIS SÉANCES TEST AU SOUS-SOL DE LA MAIRIE.

LUNDI 24 AOÛT	MERCREDI 26 AOÛT	SAMEDI 29 AOÛT
14H À 17H	16H À 18H30	19H À 22H
DÉCOUVERTE DU LIEU ET APPROPRIATION DE L'ESPACE Viens découvrir le nouvel Espace Jeunes et imaginer avec nous son avenir !	RENCONTRES DE BILLARD ET DE BABY-FOOT Défis, matchs et bonne ambiance au rendez-vous !	SOIRÉE PANINIS & "LOUP-GAROU" Une soirée conviviale pour se retrouver autour d'un repas et d'un grand jeu !

CET ESPACE EST LE VÔTRE !

- ✓ VOS IDÉES
- ✓ VOS ENVIES
- ✓ VOS COPAINS
- ✓ VOTRE BONNE HUMEUR

PLUS VOUS SEREZ NOMBREUX À PARTICIPER, PLUS CE LIEU VOUS RESSEMBLERA !

APPEL AUX DONS
EN BON ÉTAT MINIMUM

- CHAISES
- JEUX DE SOCIÉTÉ
- CANAPÉS / FAUTEUILS
- ARMOIRES DE RANGEMENT

ON COMPTE SUR VOUS !

LIEU
ESPACE JEUNES - SOUS-SOL DE LA MAIRIE DE SAINT-PABU

CONTACT
v.begoc@saint-pabu.bzh



EN RAISON DE LA SÉCHERESSE,

VEUILLEZ ENTREtenir
VOS TERRAINS
AFIN DE LIMITER LES
RISQUES D'INCENDIE.



Nous comptons sur votre compréhension
et nous vous en remercions.



Fermetures exceptionnelles France Services. Deux ajustements d'accueil à noter la semaine prochaine :

- **Mardi 11 août** : accueil fermé le matin à Plabennec. Rendez-vous à Lannilis, ouvert toute la journée.
 - **Jeudi 13 août** : accueil fermé le matin à Lannilis. Plabennec ouvert le matin, puis Lannilis ouvert l'après-midi.
- Merci de votre compréhension !



OFFICE DE TOURISME DU PAYS DES ABERS

Horaires d'ouverture jusqu'au 31 août

- Plouguerneau et l'Aber-Wrac'h : du lundi au samedi (+ 15/08) de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h30, le dimanche de 10h30 à 12h30 et de 14h à 17h.
- Lannilis : du lundi au samedi (+ 15/08) de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h30.

Tout l'été, réservation de nombreuses activités : balades en mer et à terre, visites guidées du patrimoine, sorties nature et animations pour toute la famille.

Infos & réservations obligatoires pour toutes ces animations à l'Office de Tourisme du Pays des Abers au 02 98 04 70 93 ou en scannant le QR code suivant :

Retrouvez l'agenda complet des animations et festivités pour l'automne <https://www.abers-tourisme.com/lagenda/agenda/> :



MAISON DES ABERS

La Maison des Abers est ouverte tous les jours de 10h30 à 12h30 et de 15h à 19h avec sa muséographie sur les abers (panneaux pédagogiques, salle de projection, espace ludique, aquarium d'eau de mer, collection de coquillages).

Exposition "Une Bretagne par les Contours", de Yann Lesacher : Yann Lesacher mène depuis 15 ans un projet artistique inspiré de sa marche sur le GR34. À travers peintures et dessins, il compose un carnet de voyage visuel de tout ce qu'il croise le long des côtes bretonnes. Le hasard des rencontres, paysages et détails du chemin guide son travail, sans thème imposé. L'humour y tient une place centrale, pour garder une approche libre, populaire et accessible de l'art. Ce projet, encore en cours, est publié en 13 tomes sous le titre Une Bretagne par les contours.



Sorties nature :

- Vendredi 7/08 à 13h : plongée avec le plancton
- Lundi 10/08 à 13h : création de cyanotypes
- Mardi 11/08 à 15h : safari dans les dunes
- Mardi 11/08 à 19h : balade contée
- Mercredi 12/08 à 10h30 : pêche à pied découverte
- Jeudi 13/08 à 10h : balade commentée de l'Aber-Benoît
- Jeudi 13/08 à 11h : pêche à pied découverte
- Jeudi 13/08 à 20h34 : passeport pour les étoiles
- Vendredi 14/08 à 12h : cueillette et dégustation algues
- Vendredi 14/08 à 15h : trésors de la plage

Sur réservation :

contact@maisondesabers.fr - 02 98 89 75 03.

Sacs à dos / jeux de piste : amusez-vous en famille en observant la nature grâce aux [sacs à dos "Sortir dehors"](#). De véritables jeux de piste sur le littoral. Laissez-vous guider dans les activités grâce au livret !

Location de vélos : la Maison des Abers loue des vélos musculaires, en partenariat avec Méli Mélo de l'Aber-Wrac'h durant tout l'été.

LOCALISATION DES DÉFIBRILLATEURS

7 défibrillateurs sont installés aux endroits suivants :

- Longère du presbytère au Bourg
- Espace Roz Avel, rue de Roz Avel
- Pôle nautique du Stellac'h
- Salle Ganaoc, rue de Benniget
- Place Tevenn ar Reut
- Complexe sportif, rue du Stade
- Maison des Abers, rue de Tariec

Le camping de l'Aber Benoît a également un défibrillateur.



A noter !



RECENSEMENT CITOYEN : tous les français, filles et garçons âgés de 16 ans, **doivent obligatoirement se faire recenser, à la mairie de leur domicile, dans les 3 mois suivant la date anniversaire de leurs 16 ans.**

Se munir d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile (facture électricité, téléphone fixe, eau...) et du livret de famille des parents. Une attestation de recensement (à conserver précieusement) leur sera délivrée et permettra l'inscription à certains examens et concours (BAC, permis de conduire...).

Les petites annonces

Aber Benoit Coiffure. Pour être bien servi, merci de prendre vos rendez-vous en avance, le salon étant en équipe réduite la 3^e semaine du mois d'août.

Le Skorn'Ar : situé à Korn ar Gazel, derrière les Terrasses de l'Aber, ouvert le samedi, dimanche et les jours fériés de 14h à 19h. Nous vous proposons des glaces artisanales de la Ferme de Kergonc en cornet ou en pot et des boissons fraîches. Disponible pour vos événements sur demande. Contact : 06 14 64 44 95. Suivez-nous sur Facebook : « Le Skornar » pour ne rien manquer.

Au Cœur des Épices. Envie de pimenter votre quotidien ? Au Cœur des Epices vous ouvre ses portes du mardi au dimanche de 9h30 à 12h et de 14h à 18h30. Venez voyager à travers notre vaste sélection d'arômes venus des 4 coins du monde, parfait pour inspirer vos papilles, ou trouver le cadeau idéal. Et pour les gourmands, laissez-vous tenter par nos glaces à l'italienne.

PROXI. Ouvert du lundi au dimanche 8h-20h non stop. Retrouvez nos produits locaux : crêpes Ty Gwiniz, huîtres des Abers de Saint-Pabu, truite d'Entre Mer de Landéda, viande de bœuf-agneau-veau de Boucherie Family de Plouvien, viande de porc d'Enez Rouz de Trouzilit, viande de poulet et de lapin riche en oméga 3 de la ferme des 3L de Ploudalmézeau, œufs frais riches en oméga 3 de la ferme des 3L tous les vendredis de 11h à 12h. Service de livraison gratuit sur Saint-Pabu. Tél : 09 67 39 95 22

ENSEMBLES PAROISSIAUX Noroît Loc Majan Saint-Renan

Samedi 8 août à 18h : messes à Milizac et à Portsall.

Dimanche 9 août à 9h30 : messes à Ploudalmézeau, à Porspoder et à Plouarzel. **A 11h** : messes à Saint-Renan, à Landunvez, au Conquet.

Les petites annonces

Au camping de l'Aber Benoit : tous les lundis : soirée crêpes à partir de 19h30, 11€/adulte et 8€/enfant (sans réservation). **Tous les jeudis** : soirée moules/frites (et dessert) avec animation musicale (groupe différent toutes les semaines), sur réservation au 02 98 89 76 25 (le plus tôt possible). 19h30 début du concert et 20h30 service du repas. 18€/adulte et 8€/enfant (- de 12 ans).

INITIATION CREPES SUR BILLIG. Venez apprendre à réaliser les crêpes bretonnes sur billig ! Ateliers tous les mercredis de 14h30 à 16h30 jusqu'au 19 août au hangar de « La Clé des champs des Abers » Kermerien Saint-Pabu. Tarif/personne : 35€/adulte, 30€/ado, 30€/famille. Sur inscription 07 86 52 49 38 (« je tourne la crêpe » Atelier d'apprentissage sur billig).

Amnesty International les Abers. Vente annuelle de Mirabelles sur précommande uniquement. Prix : 28 € le cageot de 5 kg. Livraison le 21/08 à Kerlosvezan Lampaul-Ploudalmézeau. Pour commander envoyez un mail jusqu'au 8/08, dernier délai à amnestyabers.mirabelles@gmail.com en précisant vos nom, prénom, commune de résidence, téléphone, nombre de cageots souhaités. Vous recevrez un mail de confirmation avec les infos de livraison. Tél : Y. Le Ru 06 45 87 91 01, J. Perrot 06 11 53 60 49.

Ouverture d'un cabinet d'orthoptie à Ploudalmézeau, 9 rue Auguste Carof. Un nouveau cabinet d'orthoptie est désormais ouvert. Marie BERDER, orthoptiste diplômée d'État, accueille les enfants, les adultes et les personnes âgées pour les bilans et la rééducation orthoptique, sur prescription médicale. Elle est également spécialisée dans la prise en charge des troubles vertigineux. Les rendez-vous peuvent être pris sur Doctolib ou par téléphone au 07 75 70 64 89.

Objets trouvés : paire de lunettes de soleil monture bleue et rose ; coupe-vent blanc ; gourmète avec prénom. S'adresser à la mairie

Memento

URGENCES/SANTE

Médecin/SAMU 15

Urgences numéro international 112

Gendarmerie 17

Pompiers 18

Médecins :

Alain Bernard : 02 98 89 75 67

Samuel Rietvelt : 09 61 58 46 18. Consultations sur rdv sur Doctolib

Pharmacie du Villars : 02 98 89 87 11

Pharmacie de garde 3237 (les nuits de la semaine et du samedi 19h au lundi 9h). Information également affichée à la porte de la pharmacie de Saint-Pabu.

Enfance en danger 119

SOS femme violences conjugales 3919

Infirmiers :

Cabinet Cadour-Maguet-Corre :

02 98 89 84 25, 06 47 51 00 99.

Cabinet Billi-Bernard-Dorelon :

06 43 41 62 52

Kinésithérapeutes

Nathalie Benoît : 02 98 89 76 33

Laurent Van Poer et Sonia Yven sur Doctolib ou 06 71 78 85 34

Maison des urgences vétérinaires de

Brest à Plabennec : 02 45 35 20 20

CONTACTS UTILES

Conciliateur de justice : M. Prietz

02 98 48 10 48. Permanence le jeudi en Mairie de Ploudalmézeau 14h30-17h30 sur rdv (hors vacances scolaires)

Astreinte urgences Eau CCPA :

06 08 41 49 75

Urgence dépannage électricité

ENEDIS : 09 726 750 29

Correspondants de presse :

Ouest France : Maud Le Chapelain

06 25 45 75 00

localier.maud@gmail.com

Le Télégramme : Véronique Foll

07 61 38 73 97

verofoll0301@gmail.com

En cas de découverte d'un mammifère marin sur une plage : observatoire **Pelagis** : 05 46 44 99 10